



ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

LISTE DU MATERIEL OBLIGATOIRE

TS 1 FONDERIE et TS2 FONDERIE

L'élève doit disposer de son propre matériel.

Une commande groupée pour l'équipement spécifique pourra être organisée dès la rentrée.

1) MATERIEL DE SECURITE

- 1 bleu de travail 100 % coton
- 1 blouse 100 % coton
- 1 paire de lunettes de sécurité
- 1 paire de chaussures de sécurité
- 1 paire de gants de manutention

2) MATERIEL DE MESURE

- 1 mètre ruban (2m)
- 1 spatule de fondeur (commande groupée en début d'année)

3) MATERIEL DIVERS :

- 1 cadenas + 2 clefs

FRANCAIS : Prévoir l'achat d'un manuel